« **DÉPARTEMENT DU RHÔNE**

**Communauté de L’OUEST RHODANIEN**

**Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY**

**PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du Mardi 1er février 2022**

La séance est ouverte à 20h00.

Absente excusée : Véronique BONDENAT a donné pouvoir à Ghislaine FERRIERE.

Séance enregistrée par le secrétariat.

1. Secrétaire de séance: Annie COLLOMB

1. Lecture par Monique CHABOT-LACHAL et approbation à l’unanimité du compte rendu du 10 janvier 2022
2. Délibérations votées à la l'unanimité pour :

**URBANISME :**

* Autoriser le Maire à signer une nouvelle convention Autorisation Droit des Sols (ADS) à compter du 1er mars 2022, pour une durée de 6 ans renouvelable.

**VOIRIE :**

* Autoriser le Maire à signer l’acte notarié afférent à la régularisation de la rétrocession d’une bande de terrain située rue de l’Hormet (les Grandes Roches Ouest).

Il s’agit de la parcelle cadastrée n°1489 d’une superficie de 157 m², issue d’une indivision, dont les propriétaires sont Michel, Hélène et Nicole PERRIN, qui sera cédée à l’euro symbolique à la commune.

**INFORMATIONS DIVERSES** :

* Michel PERRIN fait part au conseil d’une décision du Maire : virement de crédits de l’exercice 2021 à hauteur de 2 834 euros depuis les dépenses imprévues en fonctionnement, pour régulariser les comptes « taxes foncières » (2 200 €) et « FNGIR » (634 €) pour lesquels des prélèvements d’office ont été effectuées en décembre 2021.

1. **Compte-rendu des commissions** :

**Maison de santé** : Guy JOYET précise que le maitre d’œuvre a présenté au cours de la réunion de la semaine passée un projet architectural en accord avec celle du village et adapté aux demandes des élus et des médecins.

Une réunion de commission urbanisme/bâtiments est prévue mardi 15/02 à 19h

**Extension cantine scolaire** : une première réunion est prévue jeudi 3 février à 16h30 en présence du maitre d’œuvre, du personnel et des élus.

**Révision du PLU :** Pascal GIRAUD informe que le Sous-Préfet vient de répondre à notre demande ; Guy JOYET fait lecture du courrier adressé au Maire le 25/01/2022 ; les différents points évoqués dans ce courrier seront abordés lors de la prochaine commission urbanisme.

**Commission Petite Enfance** : Pascal GIRAUD précise que l’école continue d’être impactée par le COVID ; la classe de CE1-CE2 a été fermée 1 journée, avant qu’un remplaçant soit trouvé.

La cantine s’adapte selon le nombre d’enfants présents.

**Commission associations** : Régine CHARLES informe avoir transmis à toutes les Associations le nouveau dossier de demande de subvention établi par la Préfecture.

**Manifestations à venir**:

* Le Club de l’Age d’Or propose une choucroute sur commande avant le 10/02
* Annulation du concours de belote des boules et de l’AG du Club de l’Age d’Or
* Vente de crêpes par les jeunes sous la Halle du Popey dimanche 6/02 dès 9h00
* Location de la salle des fêtes encore possible en mars et avril

**Commission communication :** Ghislaine FERRIERE indique que le nouveau site internet de la Mairie va être déployé avec l’aide du prestataire Eolas.

**Mise en lumière de St Romain**: choix du nom « en chemin pour St Romain de Popey ; dates des évènements :

* 09/02 : balade gourmande de 12 kms avec déjeuner à la Forge ; la bibliothèque sera exceptionnellement ouverte à partir de 14h00.
* 19/02 : les boulangers proposent un atelier pain avec les enfants.
* 27/02 : balade découverte commentée du village, puis dédicace du photographe à la bibliothèque.

En parallèle, expositions à la bibliothèque et à « Découverte en Pays de Tarare » à Tarare ; un panneau représentant tous les agriculteurs de la commune y est exposé ; exposants : peintres, sculpteurs, bijoutiers, photographes, luthiers.

Des chroniques de 4 min à radio val de reins sont également proposées : Guy Joyet, M.Cellier, Guy Griot, Agnès Véron, et Christophe Gilardon ont été interviewés ; diffusées lundi, mardi, jeudi et vendredi, disponibles en podcast.

Guy JOYET se réjouit du travail réalisé pour faire connaitre notre commune et remercie les élus et bénévoles qui ont œuvré pour cette mise en lumière du village.

**Commission bâtiment** : Cédric GIRAUD indique que la trappe de désenfumage dans l’escalier de la Mairie qui avait été abîmée par le vent a été réparée.

**Sécurisation du local voirie**: 2 devis ont été demandés pour un portail, la prestation moins-disante s’élève à 3 520 euros.

**Micro crèche** : présentation des devis TTC :

* Diagnostic amiante/plomb (déjà réalisé) : 1 200 euros (Anaplomb)
* Plans : 1 000 euros (Demeures du Lyonnais)
* Sol salle de jeux et nouvelle chambre : 5 000 euros (Courbière)
* Electricité (remplacement néons par leds, prises, téléphonie…) : 6 000 euros (J2P Electro)
* Peinture/placo/plafonds : 29 000 euros (Coquard)
* Plomberie (tuyaux, déplacement radiateurs) : 6 000 euros (Merle)
* Menuiserie (reprise de dalles, placards, cloisons, mise aux normes, hublots, meubles) : 22 000 euros (Ponthus)
* Préau extérieur, changement des tuiles : 4 000 euros (Ponthus)
* Reprise de la cuisine : 2 000 euros (Ponthus)
* Vitrages porte extérieure vers salle de jeux : 4 500 euros (Gobba)
* Portail sécurité/anti intrusion : 8 500 euros (Aomt)
* Carrelage baignoire/toilettes : 1 000 euros (Molière)
* Stores : 8 000 euros (Black Sun)
* Ameublement, jeux d’enfants : 9 000 euros (Wesco)
* Appareils ménagers : 2 500 euros (Mainand)
* Jeux extérieurs : 3 000 euros (Transalp)
* Total : 117 000 euros dont 80% devraient être subventionnés par la CAF

Rencontre avec le Dr Giroud de la PMI qui a validé le projet et donné son accord pour le changement de place de la micro crèche pendant les travaux (du 30 mai au 10 août) : elle sera délocalisée dans les vestiaires de la salle polyvalente.

Guy JOYET souhaite que les artisans soient retenus dès à présent afin que les travaux soient réalisés dans les temps.

Accord du conseil municipal.

Il souhaite également qu’une réunion soit organisée avec les utilisateurs des vestiaires : tennis, basket, association des familles…

**Commission voirie** : Jean-Michel COQUARD présente 2 propositions de travaux par le SYDER :

* Eclairage photovoltaïque/2 arrêts de bus : coût de 12 700 euros dont 7 050 euros à la charge de la commune.
* Déplacement du candélabre parking du Soly : coût de 2 078 euros dont 1 134 euros pour la commune.

**Cheminement carrefour des Gouttes :** rencontre avec le Département réalisée ; rencontre avec le nouveau propriétaire à prévoir pour création d’un passage piétons vers l’arrêt de bus ; un devis sera demandé à la société Delombre, et une demande de subvention « amende de police » au Département.

Pressoir installé sous la Halle du Popey.

**Plans du village :** maquette en cours de réalisation chez l’imprimeur ; les commissions voirie et communication seront prochainement convoquées.

Intervention des agents communaux route de la Savoie : le fossé a été busé et le virage raboté.

**Respect de l’arrêt minute place du Popey**: un messagesera déposé dans les boites aux lettres du bourg, avec une tolérance pour certaines heures (avant 6h et après 19h) et certains jours (dimanche après-midi).

**Installation de la fibre**: autorisation d’implantation de 2 nouveaux poteaux à Buffetières.

**Futur transformateur ENEDIS au Guéret**: choix de changement d’un poteau de bois défectueux plutôt que l’installation d’un poteau ciment supplémentaire.

**Devis pour les fleurs :**

* Les Serres du Baderand sont retenues : 2 238 €

**Recensement :** Michel PERRIN indique que le taux de retours s’élève à 55% à ce jour dont 94% via internet ; les agents recenseurs vont rendre une nouvelle visite aux 45% des administrés n’ayant pas répondu.

**Commission finances** : une 1ère réunion s’est déroulée le 25 janvier pour commencer à préparer le budget ; les opérations d’investissement ont été listées pour 2022 ; la prochaine réunion aura lieu le 22 février à 20h.

1. **Présentation des permis de construire et des déclarations préalables.**

**Informations diverses** :

**Questions diverses** :

1. Monique CHABOT-LACHAL souhaite connaitre les décisions du SMADEOR sur les projets en cours ; Guy JOYET indique que sur le conseil des services de l’Etat :

* la zone des Boudes sera laissée en zone agricole à vocation économique.
* la ZAC sera portée par le SMADEOR en concertation avec les communes, St Romain et Sarcey.
* le travail sur le PLU sera repris indépendamment.

1. Daniel BONNEFOY souhaite savoir si les futurs travaux de la micro crèche ont intégré le risque Radon. Cédric GIRAUD répond qu’une VMC a été ajoutée sous la dalle dans ce but.

**Date du prochain Conseil Municipal : mardi 1er Mars 2022 à 20h00**

La séance est levée à 21h00.